



On ne s'y arrête pas forcément et pourtant il s'impose au milieu des habitations adjacentes qui l'entourent : situé au coeur de la rue Notre-Dame, le Temple des Chartrons est une figure patrimoniale phare du quartier !

Construit en 1832 dans un style classique par l'architecte Armand Corcelles et consacré en 1835, il a jadis appartenu à l'association culturelle de l'Eglise Réformée avant de perdre sa dimension religieuse lorsqu'il fut cédé à la ville de Bordeaux en 1985.

Inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1975, il sert aujourd'hui de lieu de stockage de matériel muséographique pour le CAPC et le Musée des Beaux-Arts. Pour les férus d'architecture ou les passionnés d'histoire, impossible d'y pénétrer donc, car le lieu est fermé au public. « J'ai souvent eu envie de voir si l'on pouvait pénétrer à l'intérieur mais je n'ai jamais pu rentrer, c'est dommage », regrette Léo, un habitant du quartier qui passe souvent devant le bâtiment.

Un nouveau lieu de vie ?

S'il abrite encore dans son enceinte un remarquable orgue construit par Gaston Maille à la fin du XIXe siècle – qui fut restauré vers 1960 et n'a depuis subi ni modification, ni détérioration –, l'intérieur du Temple des Chartrons est globalement dans un état de grande vétusté (désordres en toiture, voûte lambrissée en mauvais état, absence totale de chauffage, sanitaire sommaire), précise une note synthétique communiquée par la Mairie de Bordeaux.

Aujourd'hui, le bâtiment ne possède qu'un seul accès, situé en façade. De ce fait, la capacité d'accueil du public du temple est limitée à 49 personnes (contre environ 500 antérieurement). Mais, à plus long terme, ce temple pourrait redevenir un lieu de vie et recevoir du public ! En effet, selon la mairie de Bordeaux, un diagnostic sanitaire et une étude de faisabilité ont été lancés pour évaluer les coûts éventuels de sa rénovation et étudier différents scénarios pour une utilisation polyvalente du bâtiment. Le Temple des Chartrons pourrait se voir transformé par exemple en lieu d'exposition temporaire, de conférence ou de concert d'orgues. « Ça pourrait être une bonne idée », avance Léo. Affaire à suivre... •

Emeline Marceau

Photo : Le monument appartenant à la Ville pourrait un jour accueillir des expos ou des concerts © Bordeaux7 / EM